

DECRET TERTIAIRE ET ISO 50001

POUR REpondre AUX ENJEUX DU DECRET TERTIAIRE :

**Le Système de Management de l'Energie selon l'ISO 50001
apporte une **méthode****



La **prime PRO-SME*n* aide au financement de l'ISO 50001**

Audric Lagriffoul , ATEE PACA

Principales exigences décret tertiaire

- . Définir le **périmètre** des bâtiments assujettis.
- . Et les objectifs d'amélioration

- . A partir d'une **consommation de référence** (nécessité d'un état des lieux, analyse des leviers d'amélioration : enveloppe, usages, exploitation, comportements)

- . Définir les **actions** d'amélioration et les déployer
- . **Mesurer** les résultats, suivre l'amélioration dans le temps
- => Dépôt annuel sur Plateforme OPERAT

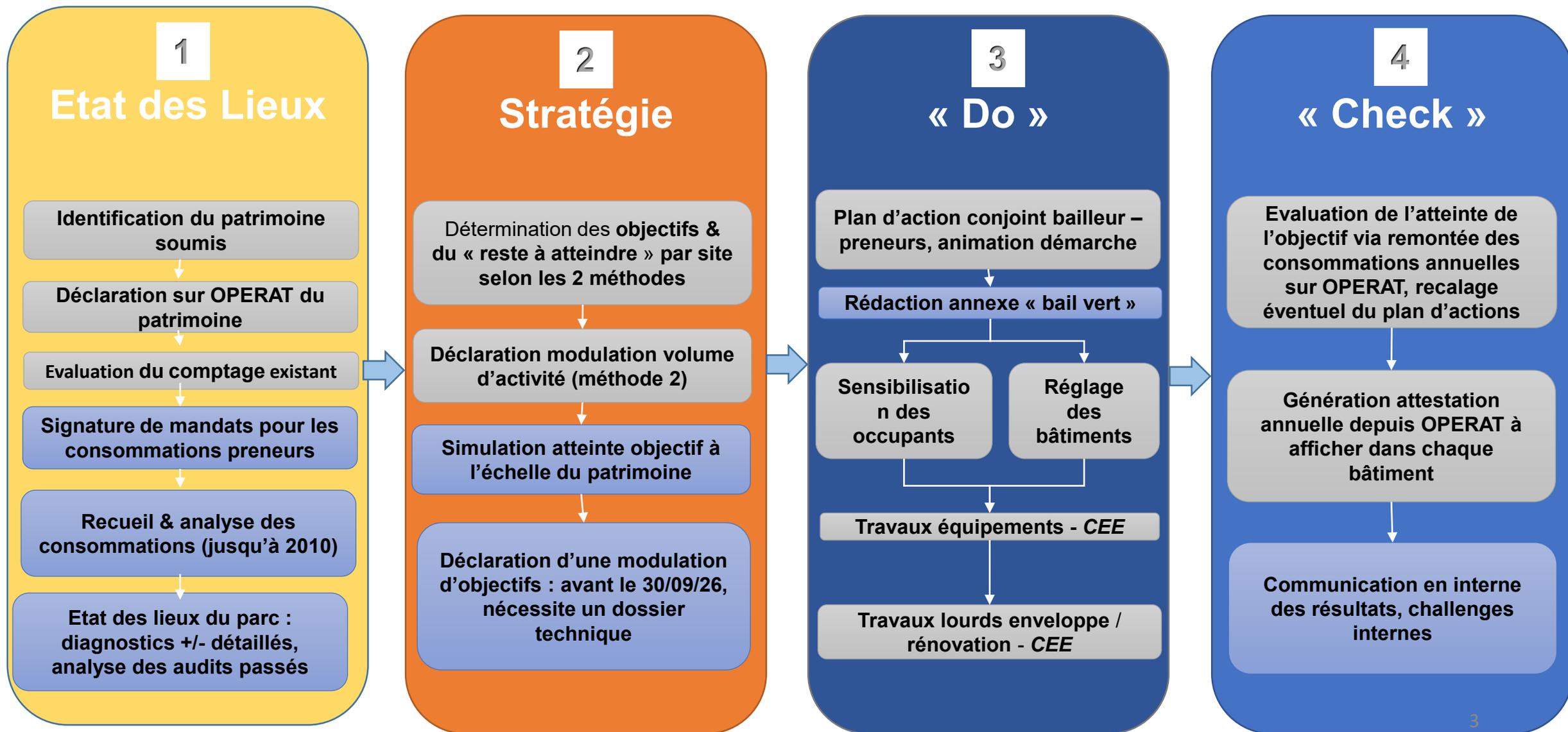
Le Système de Management de l'Energie (SMEn) selon la norme ISO 50001

- . Définir le **domaine d'application** du SMEn
- . Et une politique énergétique : stratégie, objectifs, indicateurs

- . Déterminer une **situation de référence**
- . Effectuer une revue énergétique (analyse des usages et des consommations, déterminer les facteurs pertinents à mesurer et les indicateurs de performance énergétique)

- . Etablir un plan **d'actions** d'amélioration et l'appliquer
- . Sensibiliser/former le personnel
- . Surveiller et **mesurer** les résultats des actions entreprises pour une amélioration continue de la performance énergétique

Démarche globale



La prime PRO-SME

combien

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001
- **La prime va jusqu'à 40.000 euros**

pour qui

- Entreprises : tous secteurs et toutes tailles
- Etablissements publics et collectivités

comment

Sur demande
et présentation du certificat ISO 50001
obtenu après le 1.1.2018 et avant le 1.10.2022

➤ Toutes les demandes conformes au règlement du Programme et présentées dans les délais recevront la prime

Exemples de bénéficiaires

TERTIAIRE :

Allianz France (assurances), Aéroport Marseille Provence, Parc Asterix, Musée du Louvre, Le Bon Marché, Orange, SEA TPI (data center)
Distribeaune (E.Leclerc), Aéroports de Lyon, Mutuelle bleue...

INDUSTRIE :

Bonduelle, Electrolux professionnel, IMERYS PCC Salins de Giraud, Valeo vision, Egger panneaux, Aubert et Duval, OTIS, Signaux Girod, Laiterie de St Malo, Arkopharma...

COLLECTIVITES :

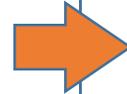
Brest métropole, CCAS de Limoges, Département de la Gironde, Lorient aggro, Montauban, Strasbourg, Le Perray-en-Yvelines...

HOPITAUX : Charles Perrens (Agen), Lariboisière (AP-HP), CH Rodez...

Pour en savoir plus



www.pro-smen.org



- Comment demander la prime
- Formulaires de demande
- Conditions d'obtention, délais etc.
- FAQ



Contact : pro-smen@atee.fr

Le Programme est géré et animé par l'ATEE. Le fonds est doté de 20 millions d'euros.
Le fonds du Programme est alimenté par EDF qui, en contrepartie, reçoit des CEE.

